

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021

**Présents** : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann, HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

**Absent (excusé)** : OUVRIER-NEYRET Pascal

### Ordre du jour :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Approbation du compte-rendu des séances du Conseil Municipal des 15 et 22 mars 2021 ;</li> <li>2) C.C.V.T. : transfert de compétence « mobilité »</li> <li>3) Urbanisme : Déclaration d'Intention d'Aliéner</li> <li>4) Foncier : * donation d'un bois au Villard ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* convention de terrain au Bois Bergerer ;</li> <li>* Procédure de déclassement de chemins ruraux ;</li> <li>5) Travaux A.F.P.</li> <li>6) Informations et questions diverses</li> </ul> |
|--|---|

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu des séances du Conseil Municipal des 15 et 22 mars 2021	Avis favorable	
2	Convention avec la Région pour la compétence « mobilité »	Avis défavorable	Avant le 1 <sup>er</sup> juillet, statuer sur la prise de compétence « mobilité »
3	Déclaration d'Intention d'Aliéner n°2021/01	La commune ne souhaite pas préempter.	
4 a)	Legs de COHENDET André	Renonciation au legs	
4 b)	Convention avec l'entreprise Thiaffey-Rencorel pour utilisation partielle de la parcelle section B n°1978.	Avis favorable	
4 c)	Procédure de déclassement du chemin rural à Praz Candu	Avis favorable pour rajouter une servitude notariée pour la chambre de répartition de la source et la canalisation d'eau	
6 c)	Demande d'utiliser le nom Qin d'novio pour l'appellation du café associatif	Avis favorable	
6 e)	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police	Avis favorable pour déposer un dossier de demande de subvention	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
1	Vérifier le compte rendu de la commission de sécurité pour le gîte de Praz d'Zeures et les obligations	Le maire	Recherche dans le dossier		Le plus rapidement possible
6 a)	Faire enlever la terre par une entreprise de travaux publics	La commission voirie	Voit avec une entreprise locale	Par téléphone	Le plus rapidement possible
6 b)	Mettre à jour le site mairies et citoyen	La commission communication	Site participatif		Le plus rapidement possible
6 d)	Vérifier et si besoin dénoncer le renouvellement tacite du contrat de déneigement	Le secrétariat	Voit dans le dossier	Par courrier	Dès que possible
6 f)	Organiser une journée de nettoyage de sentier	La Commission sentiers	Prépare l'organisation et la communication dans le respect des règles sanitaires		Pour le mois de mai ou juin

### 2. C.C.VT. : transfert de la compétence « mobilité »

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes a pris la compétence « mobilité » lors de sa séance du 23 mars 2021. Une convention est en cours d'étude avec La Région Auvergne Rhône-Alpes pour définir la répartition des rôles entre les interventions des deux structures.

### 4. Foncier

#### *a) Donation d'un bois au hameau du Villard*

Monsieur COHENDET André a légué à la commune une parcelle section B n° 2080 de bois de 97 ares et 48 centiares située au lieu-dit « le Cul du Chêne ». La commune doit procéder à l'estimation de ce bien. De plus, si la commune accepte ce legs elle s'acquittera des droits de succession et de notaire.

#### *b) Convention de terrain au Bois Berger*

L'entreprise Thiaffey-Rencorel a demandé de pouvoir utiliser une partie de la parcelle communale section B n° 1978 pour lui permettre des manœuvres plus faciles avec ses engins (environ 200 m<sup>2</sup>).

#### *c) Procédure de déclassement de chemins ruraux*

Deux enquêtes publiques ont été menées début 2020, en vue de deux déclassements de portions d'un chemin rural dit de la Bottière au Fontani. Le précédent Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à ces deux déclassements. Il convient de voir avec les deux propriétaires concernés pour finaliser la procédure.

### 5. Travaux A.F.P.

Un projet de réfection du chemin qui part des Pezières, au Bouchet-Mont-Charvin, qui passe par le Col de la Bottaz et qui va à Plan Bois aux Clefs est en cours. Un chiffrage et un montage financier va être élaboré par la Société d'Economie Alpestre (S.E.A.).

### 6. Informations et questions diverses

#### *a) Glissement route du Montaubert*

De la terre a glissé et il convient de faire enlever ces débordements avec un engin.

#### *b) Communication*

Est posée la question de comment fonctionne le site maire et citoyen car il n'est pas à jour.

#### *c) Café associatif*

Une solution se profile pour la licence : une association à but non lucratif peut servir des boissons à ses adhérents (pas d'alcool fort) et cela ne nécessite pas de licence.

Des réflexions sont toujours en cours pour le local.

*d) Déneigement*

Un nouvel appel d'offre va être élaboré.

*e) Travaux voirie au hameau du Villard*

Un rendez-vous a été organisé avec le Conseil Départemental pour aménager des écluses dans le hameau du Villard. Un avis favorable de principe du Conseil Départemental a été donné.

Un devis à hauteur de 3400 euros TTC par écluse a été établi, il faudrait 3 écluses au minimum. Des financements peuvent être apportés par le Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police (30 % du montant des travaux).

*f) Journée de l'environnement*

La commission sentier environnement souhaiterait organiser une journée de nettoyage de sentiers. Il est proposé de faire le sentier qui relie le Chef-Lieu au hameau du Villard.